Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 029-200085439-20251215-D01032025-DE

Délibération n° 0103-2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à 18h30,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Monsieur Didier GOUBIL, Maire,

Date de la convocation : 5 décembre 2025

Présents : M. Didier GOUBIL - Mme Viviane MOISAN - Mme LE GALL Valérie - Mme Sophie ROUX - M. LE CAM Alain - M. LE NOUY Olivier - Mme CORVEST Odile - M DIRAISON Erwann - Mme GODE Pascaline - M. GRANNEC Antoine - M. GUELLAFF Philippe - M. LE BOURG Vincent - Mme LE DAIN Gwenn - M. PLOET Yann - Mme PRIMEL Claudine - M. ROLLAND Rémi - M.RUMEN Hervé - M. TALLEC Patrick.

Absents excusés : Mme TANGUY Nicole - Mme LE CAM Karine - Mme LE MOAL Nathalie - M. LOSSOUARN Yvon - Mme PIROU Justine.

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 18 Nb de votants : 18

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A ANNE LAURE DREAU POUR LES TRAVAUX D'ENROBES AUX ABORDS DE SON HABITATION

Le Maire informe l'assemblée que Anne-Laure DREAU demande l'attribution d'une subvention pour les travaux d'enrobés qu'elle a réalisés aux abords de son habitation.

Le Maire propose de lui verser une subvention d'un montant de 530 euros sur présentation d'une facture des travaux et d'un RIB.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Accepte de verser à Anne-Laure DREAU une subvention de 530 euros pour les travaux d'enrobés qu'elle a réalisés aux abords de son habitation, sur présentation d'une facture et d'un RIB.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Didier GOUBIL

MAIRIE de POULLAOUEN ★ 29 (Finistère) ★